

Le présent Avis vous est envoyé en votre qualité de Porteur de parts du Rogge Selective Global High Yield Bond Fund, un sous-fonds de Rogge Funds plc (la «Société»). Il est important et requiert votre attention immédiate. Si vous avez le moindre doute sur la démarche à suivre, vous devez consulter sans délai votre courtier, conseiller bancaire, juriste, avoué ou autre conseiller professionnel. Si vous avez cédé ou transféré de toute autre manière votre participation dans le Rogge Selective Global High Yield Bond Fund, veuillez envoyer le présent Avis (ou une copie, le cas échéant) au courtier, conseiller bancaire ou autre agent par le biais duquel la vente a été conclue afin qu'il le transmette à l'acheteur ou au cessionnaire.

Sauf définition contraire dans les présentes, tous les termes commençant par une majuscule auront la même signification que les termes commençant par une majuscule utilisés dans le prospectus de la Société, tel que pouvant être modifié ou complété de temps à autre (le «Prospectus»). Un exemplaire du Prospectus est disponible sur simple demande auprès de la Société durant les heures normales de bureau.

Les Administrateurs de la Société sont les personnes responsables des informations contenues dans le présent Avis. A la connaissance des Administrateurs (qui ont pris toutes les mesures raisonnables nécessaires pour s'en assurer), les informations contenues dans le présent Avis sont, à la date des présentes, conformes à la réalité et ne comportent aucune omission susceptible de modifier leur signification.

ROGGE FUNDS PLC
2nd Floor, Block E
Iveagh Court
Harcourt Road
Dublin 2
Irlande

Un fonds à sous-fonds avec une séparation des engagements entre les sous-fonds

Rogge Selective Global High Yield Bond Fund

Date: xx xxx 2019

Proposition de fusion du Rogge Selective Global High Yield Bond Fund, un sous-fonds de Rogge Funds plc, dans Allianz Selective Global High Yield, un sous-fonds d'Allianz Global Investors Fund

Cher Porteur de parts,

Nous vous renvoyons à la circulaire qui vous a été envoyée le 20 mars 2019 concernant la proposition de fusion d'un sous-fonds de la Société, Rogge Selective Global High Yield Bond Fund (le «**Fonds absorbé**»), dans Allianz Selective Global High Yield (le «**Fonds absorbant**»), un sous-fonds d'Allianz Global Investors Fund.

L'objectif du présent Avis est de vous informer que **lors de l'assemblée générale extraordinaire («AGE») du Fonds absorbé qui s'est tenue le 12 avril 2019, une résolution approuvant la fusion du Fonds absorbé dans le Fonds absorbant, sur la base des conditions soumises à la Banque centrale d'Irlande, n'a pas été adoptée par les Porteurs de parts.** Par conséquent, la fusion n'aura pas lieu le 4 juin 2019 comme prévu initialement.

La Société devrait cependant chercher à soumettre à nouveau cette proposition aux porteurs de parts. La Société prépare actuellement une nouvelle circulaire de fusion et les porteurs de parts devraient s'attendre à recevoir une nouvelle circulaire et un nouvel avis relatif à l'AGE dans les mois à venir.

Si vous avez des questions concernant le contenu du présent Avis, veuillez contacter votre conseiller/consultant en investissement ou le Gestionnaire d'investissement.

Ceci est une traduction du document original. En cas de divergence ou de signification ambiguë dans l'interprétation de cette traduction, la version originale anglaise prévaut tant qu'elle n'enfreint aucune loi locale de la juridiction applicable.

